

Les sondages font réagir

Les conservateurs s'exercent déjà à la campagne électorale

MONTREAL (PC) — Les progressistes-conservateurs semblent en pré-campagne électorale.

Après leur chef Brian Mulroney samedi, ce fut au tour, hier, du ministre d'Etat à l'Immigration, M. Gerry Weiner, de pourfendre les libéraux et surtout les néo-démocrates que les sondages placent premiers dans les intentions de vote au pays.

Rencontrant environ 400 personnes issues de différents groupes

ethniques hier matin à Ville Saint-Laurent, M. Weiner s'est moqué des politiques ambiguës des libéraux, notamment sur le libre-échange, et a critiqué le NPD du chef Ed Broadbent pour son intention de retirer le Canada de l'O-TAN.

Le ministre Weiner a aussi rapé les réalisations des conservateurs depuis leur victoire de septembre 1984, de la privatisation de sociétés d'Etat à la réforme fiscale, en passant par l'accord du lac Meech.

Malépart craint que les libéraux chutent en troisième place

OTTAWA (PC) — Le député libéral Jean-Claude Malépart a prédit, vendredi, que son parti "va descendre en troisième place" des sondages d'opinion, "si nous maintenons la dissension au sein du parti, que ce soit sur l'accord du lac Meech ou d'autres sujets".

Le dernier sondage, fait par la firme Angus Reid Associates, accorde 40 pour cent au NPD, 32 pour cent aux libéraux et 26 pour cent aux conservateurs. C'est une baisse de six pour cent pour les libéraux par rapport à un sondage d'un mois auparavant.

"J'aurais pensé que nous aurions perdu 10 points", a commenté M. Malépart, qui croit que le parti devrait s'occuper des questions qui préoccupent les gens, plutôt que de philosopher sur la Constitution ou les essais des missiles Cruise.

Sans commenter directement le sondage, le leader libéral John Turner a eu une réaction semblable, puisqu'il a dit espérer qu'on oublie les différends suscités par l'accord du lac Meech pour restaurer la confiance du public.

"Je crois que lorsque le parti se sentira à l'aise avec notre position, comme cela commence à se

produire, alors l'opinion publique canadienne va refléter cela", a déclaré M. Turner.

Le sondage a été fait auprès de 1.504 électeurs, entre le 18 et le 24 juin.



Jean-Claude Malépart

Publicité en anglais à Québec

Rhéaume demande de boycotter Sears



Gilles Rhéaume

MONTREAL (PC) — Le chef du Parti indépendantiste, M. Gilles Rhéaume, demande à la population du Québec de boycotter la chaîne de magasins Sears jusqu'à ce que des excuses publiques soient présentées par la compagnie qui a distribué, dans le quartier Saint-Sacrement à Québec, un dépliant publicitaire unilingue anglais.

Selon M. Rhéaume, une telle façon de procéder de la part de Sears constitue une insulte et une provocation à l'endroit des Québécois francophones. Et il compte sur le sentiment national accompagnant les lendemains du 24 juin pour être écouté dans cet appel au boycottage.

Le parti politique de M. Rhéaume a également déposé, par télégramme, une plainte auprès de l'Office de la langue française.

Enfin, dans un message au président de la société Sears à Toronto, le chef du PI lui demande de "faire immédiatement des excuses officielles, publiques et nationales au Québec tout entier".

Le projet de loi destiné à protéger l'environnement ne satisfait pas les critiques

OTTAWA (PC) — A première vue, le projet de législation sur la protection de l'environnement déposé la semaine dernière au Parlement peut sembler constituer un excellent premier pas, mais les critiques soutiennent que ce nouveau train de mesures ne résiste pas à l'analyse.

Dans certains milieux, on va même jusqu'à soutenir que le rôle du gouvernement fédéral en matière de protection de l'environnement s'en trouvera affaibli parce que les nouvelles dispositions donneront trop de pouvoirs aux provinces.

"Au niveau des concepts, il s'agit d'une bonne législation, affirme le critique libéral de l'environnement, M. Charles Caccia. Mais je m'inquiète de certaines lacunes".

"Je crois que ce que nous allons perdre est beaucoup plus important que ce que nous allons gagner", affirme M. Kai Millyard, de l'organisme torontois Pollution Probe.

Pour Mme Toby Vigod, de l'Association canadienne du droit de l'environnement, le projet de loi a comblé quelques-unes des brèches qui figuraient dans le document de travail rendu public en décembre dernier aux fins de susciter un débat.

Toutefois, Mme Vigod a soutenu que les quelque 130 modifications

apportées au projet de loi au cours des six derniers mois ont créé de nouvelles et très graves lacunes.

De mal en pis

"La dernière fois que j'ai lu la version préliminaire du projet, j'avais l'impression que tout allait de mal en pis, a-t-elle ajouté.

Ainsi, explique-t-elle, un nouvel article donne au ministre de l'Environnement, M. Tom McMillan, le droit d'édicter des mesures d'urgence.

Toutefois, le projet de loi stipule que le ministre ne pourra promulguer de telles directives à moins d'avoir préalablement "offert à tous les gouvernements des provinces de les consulter" et d'avoir effectivement "consulté tous les gouvernements des provinces ou que 24 heures se soient écoulées depuis qu'il a formulé cette offre aux provinces".

Il est plausible, de soulever Mme Vigod, qu'un retard de 24 heures à agir vienne aggraver une crise environnementale survenant dans un domaine de juridictions fédérales-provinciales partagées.

Comme d'autres critiques, Mme Vigod, se sent mal à l'aise devant ce processus laborieux de consultation des provinces et l'hésitation du gouvernement d'Ottawa à froisser les susceptibilités des provinces, même lorsqu'il s'agit de protéger l'environnement.

la tribune

Forum

| | |
|-----------------------------|------|
| Informations générales p. 3 | |
| Vivre en 87 | p. 4 |
| De tout et de tous | p. 5 |
| Agro-alimentaire | p. 7 |

Robert Bourassa satisfait de la dernière session parlementaire

MONTREAL (PC) — Une gestion responsable, plus d'équité pour les plus démunis de la société et des outils pour la jeunesse du Québec, tels sont les éléments d'importance ressortant des principales actions du gouvernement libéral au cours de la dernière session de l'Assemblée nationale du Québec.

C'est du moins ceux qu'a invoqués le premier ministre Robert

Bourassa à l'occasion du message hebdomadaire qu'il livre chaque dimanche sur les ondes d'un réseau radiophonique.

D'après M. Bourassa, le gouvernement libéral est resté "fidèle à son engagement de légiférer moins et mieux"; le gouvernement a orienté de plus "ses actions vers une gestion responsable ainsi que vers une plus grande justice sociale".

M. Bourassa a également signalé la "remarquable performance" économique du Québec au cours de

la dernière année, "plus particulièrement en termes de croissance, d'investissements et de création de nouveaux emplois".

"C'est cependant la récente adoption de la résolution constitutionnelle qui, suite aux accords du lac Meech et d'Ottawa, demeure le fait marquant de cette session parce qu'elle est en fait la conséquence de la plus importante victoire politique du Québec des 120 dernières années", a déclaré le premier ministre libéral.

En référence à l'économie, à la situation budgétaire "plus équilibrée", au climat politique "stabilisé", à la sécurité culturelle, aux services de santé et sociaux "améliorés", M. Bourassa assure que, désormais, son équipe ministérielle "entend consacrer ses efforts à la consolidation de cette situation exceptionnelle et à la maîtrise des grands défis auxquels nous faisons face", notamment en ce qui concerne le problème de la natalité et l'avenir de la jeunesse québécoise.

CENTRE COMMERCIAL

LES GALERIES QUATRE SAISONS

930, 13e Avenue nord (Chemin du CHUS) Sherbrooke

LES LUN., MAR., JEU., VEN., SAM. 29, 30 JUIN ET 2-3-4 JUILLET

GRANDE BRADERIE COUNTRY

(VENTE TROTTOIR)

DANS TOUS LES MAGASINS




avec des RABAIS allant jusqu'à




Les Galeries Quatre Saisons

pour 80 bonnes raisons

TOUT LE PERSONNEL SERA COSTUME COMME AU TEMPS DU FAR-WEST. VENEZ COSTUMÉS VOUS AUSSI ET AMUSEZ-VOUS AVEC NOUS!

PROCHAIN TIRAGE: SAMEDI 4 JUILLET à 16h00.

IL VOUS RESTE 3 CHANCES DE GAGNER L'UNE DES 6 HYUNDAI 1987 modèle pony-L

en collaboration avec **HYUNDAI DE L'ESTRIE**
4500, boul. Bourque, Rock Forest

Manque de courage

Personne ne s'étonne de ce que des considérations électoralistes soient intervenues dans la préparation du Livre blanc sur la réforme fiscale présentée récemment à Ottawa. Non, rien d'étonnant à voir des politiciens faire de la "politique" mais il reste profondément malheureux que le ministre Wilson et son gouvernement compromettent ainsi une réforme si importante pour le Canada.

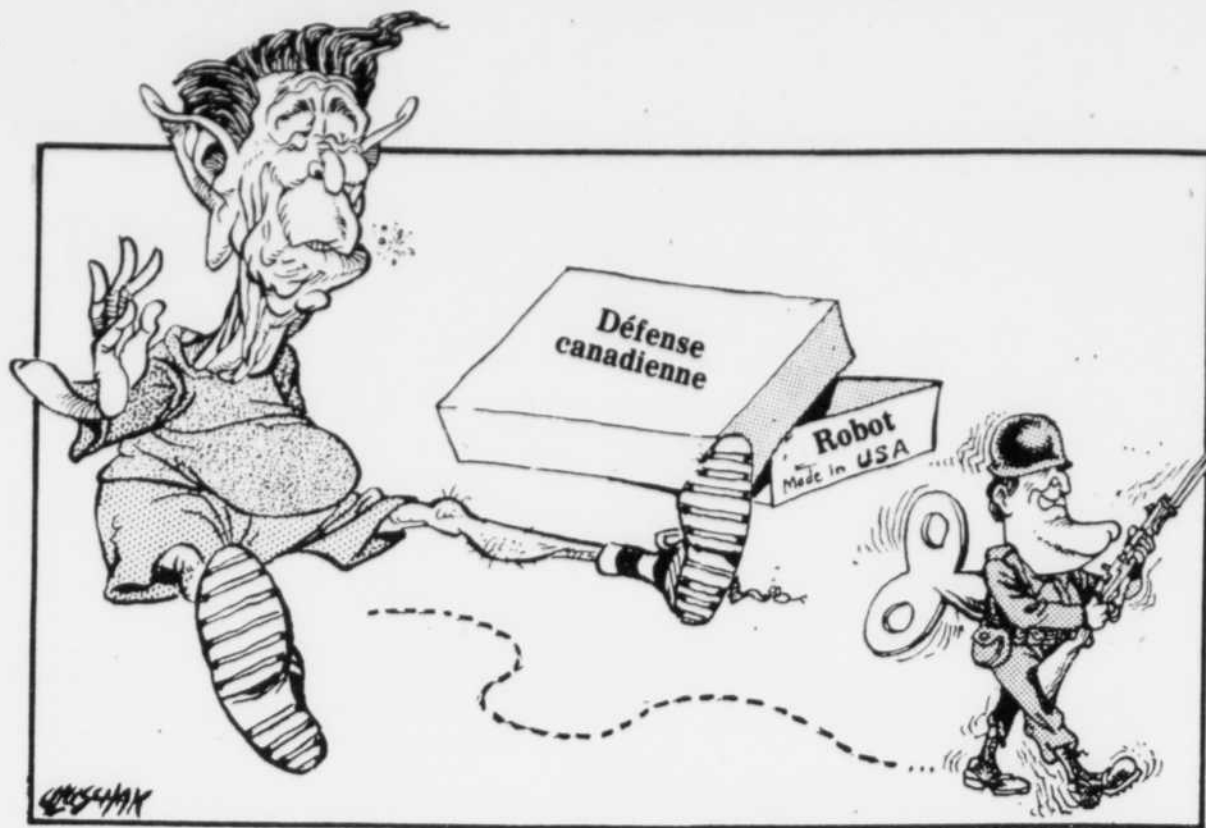
On l'a dit, le Livre blanc du ministre des Finances constitue en fait une demi-réforme. Au début de 1988, l'impôt sur le revenu des particuliers diminuera et les sociétés verront, elles, leurs charges fiscales augmenter. Voilà pour la première partie de la réforme qui représente un pas dans la bonne direction. L'autre partie, la refonte de la taxe de vente, le ministre Wilson n'a pas eu le courage de la concrétiser immédiatement craignant sans doute les retombées négatives sur son parti. Pourtant, si la réforme devait s'arrêter là, d'importantes iniquités persisteraient et même s'aggraveraient.

Dans son Livre blanc, le ministre Wilson insiste grandement sur les difficultés de la taxe actuelle qui est fondamentalement discriminatoire. Seulement une partie, environ un tiers, des biens et services vendus au Canada sont présentement taxés. En outre, la taxe de vente fédérale nuit beaucoup à nos entreprises exportatrices en les rendant moins concurrentielles sur le marché international. Par ailleurs, le présent système est particulièrement inéquitable pour les consommateurs à faibles revenus qui doivent consacrer une plus grande proportion de leurs ressources financières à la taxe de vente. La solution: une taxe dite multi-stade appliquée à tous les biens et services et accompagnée d'un programme de sécurité du revenu pour compenser les citoyens défavorisés.

Tout cela donc, le ministre l'a reconnu clairement dans son Livre blanc. Et rares sont ceux qui ne sont pas d'accord avec lui. En dépit de cela, M. Wilson propose un calendrier qui ne rendra possible qu'en 1988 ou 1989 la refonte de la taxe de vente. Pourquoi? Pour consulter les provinces? S'il avait voulu, le ministre des Finances aurait eu amplement le temps d'entreprendre des négociations à ce sujet avec les gouvernements provinciaux.

Non, M. Wilson et probablement la plupart de ses collègues craignent l'opinion publique. A tort, car une nouvelle taxe générale serait dans l'intérêt de tous, consommateurs comme entreprises. Le ministre des Finances n'a aucune raison valable d'attendre un deuxième mandat qui ne viendra peut-être pas. Il doit agir le plus tôt possible et compléter sa réforme.

Roch Bilodeau



LETTRE OUVERTE

Madame Dunn
MM. les conseillers municipaux

Je fais partie d'un groupe de résidents du secteur Prospect et Vimy qui conteste la construction de logements luxueux (condo) sur le terrain au bout de la rue Vimy. Ce terrain est la propriété d'une congrégation de religieuses.

La raison de notre opposition à ce projet est d'abord l'augmentation de la densité de la population dans ce secteur, avec toutes les conséquences auxquelles on peut s'attendre dues à cet achalandage.

De plus, les espaces verts dans le vieux nord se font de plus en plus rares. Il serait dommage de sacrifier encore une fois un coin de verdure, même pour un projet aussi grandiose.

Bien entendu, nous ne nous opposons pas à ce que cet endroit change de vocation, mais un projet conçu et proposé par des résidents pourra, nous l'espérons, faire vibrer en vous une fibre de préoccupation sociale et écologique.

Présentement le monastère sert de résidence pour des personnes retraitées autonomes. Le Groupe Gaudette a entrepris la démolition

d'un édifice dans le but d'en faire une autre demeure ayant la même vocation.

Le projet Condonia est habité par plusieurs personnes du troisième âge, de plus le couvent pourrait fort bien être transformé en foyer par le même groupe de promoteurs.

Nous savons également que beaucoup de gens âgés ont toujours leur résidence dans le vieux nord.

Compte tenu des précédentes constatations, notre demande est la suivante:

Pourquoi ne pas transformer ce terrain en un parc dont les principaux aménagements feraient un endroit de repos et de distinction pour nos aînés?

Il serait facile d'y aménager des jeux de galet et de pétanque, des sentiers pavés et des tables sous abris leur permettant de jouer aux cartes, etc.

Cette réalisation témoignerait du souci de nos élus pour cette classe de la population de plus en plus importante qui a fait grandir la ville et progresser la région.

Madame Dunn, Messieurs les conseillers c'est là un exemple de ce que nous attendons de vous.

J'ajouterais que personnellement, je ne vous ai pas fait confiance en

Pourquoi pas un parc?

vous élisant simplement pour que vous hochiez la tête positivement ou négativement sur un budget que des fonctionnaires ont préparé. Votre principale préoccupation devrait en être une sociale!

Je vous en prie, ayez plus d'imagination; ou du moins, ne répondez pas en disant qu'il n'y a rien que vous puissiez faire, tout en haussant les épaules. En retournant que ce n'est pas un projet lancé par la ville, vous projetez une attitude de quelqu'un qui préfère s'en laver les mains.

Vous pouvez, si vous le voulez, exproprier à bon compte. Il serait peut-être bon de rappeler à la congrégation en cause qu'elles (les religieuses) ont joué pendant un certain nombre d'années de certains privilèges: les taxes foncières perçues sur cette propriété ne les ont jamais étouffées grâce à des règlements très avantageux.

Par ailleurs, ce serait une occasion unique et très concrète de mettre en pratique les vœux de pauvreté et de charité... Après tout ce projet est d'abord destiné aux personnes âgées. (...)

Rachel Major
Sherbrooke

BILLET

La véritable neutralité, en politique ou dans d'autres domaines, exige qu'on se formule une opinion solide, éclairée et que l'on connaisse tous les aspects de la question. Sinon, cette non-compromission n'est que de la paresse ou de la lâcheté. Il ne faut pas confondre neutralité et désintéressement.

A force de vouloir tout justifier, tout expliquer, on perd tout: la foi, la gratuité, le goût de la fête, la spontanéité.

Rayons de soleil

Ils sont encombrants, entend-on souvent commenter des personnes se véhiculant en chaises roulantes sur la chaussée? Et s'ils étaient plutôt beaux et courageux? Et si c'était les autres qui étaient encombrants?

Deux semaines ou deux mois de vacances pour accomplir tout ce que l'on veut, seulement ce que l'on veut: lourde responsabilité que celle-là. Encore faut-il une forte dose de volonté, encore plus que pour aller au boulot quotidien.

Parce que le pape a rencontré un chef d'état soupçonné de participation à des crimes de guerre, une certaine opinion publique s'émeut et se scandalise.

Aurait-il fallu que le Christ ne rencontre que les gens de son pays qui étaient sans reproche? Si le Pape ne recevait que les politiciens au passé immaculé, son agenda de visites serait peut-être tout blanc!

Albatros des mers

OPINION DES AUTRES

Le ministre des Finances a tenté de réduire à une "tempête dans un verre d'eau" les critiques de l'opposition au sujet des confidents de la réforme fiscale et des avantages qu'ils ont pu tirer des informations privilégiées que le ministre leur a confiées. Pareille réaction confirme que tous les ministres moralement laxistes n'ont pas encore été virés du cabinet conservateur.

Le fisc a déjà mauvaise réputation. Avant même l'annonce d'une réforme instruite à l'encontre de l'égalité et de l'équité, voilà que le propre réformateur fait appel à un club sélect dont certains membres ne se font pas scrupule d'abuser de leur situation privilégiée.

La crédibilité et la cote de popularité du gouvernement Mulroney n'avaient pas besoin d'une histoire semblable!

Qu'un ministre des Finances consulte tous les milieux inté-

ressés avant de faire ses choix, cela n'est que saine démocratie. Qu'il fasse aussi appel à des fiscalistes, cette fois sous le sceau du secret, pour bien s'assurer de la solidité des changements qu'il veut proposer, cela s'inscrit aussi dans une louable prudence.

Mais qu'une poignée de gens ne cachent plus qu'ils vont tirer de cette situation des avantages personnels, qu'ils vont prendre sur leurs concurrents une avance rendue possible par cette information préalable, et qu'au surplus le gouvernement trouve dans cette complication intéressée une tactique de manipulation de l'opinion, voilà qui confine au favoritisme et au mépris du débat démocratique.

L'incident soulève des doutes sur les pratiques des fiscalistes en cause, (qui vont donner à la réforme plus de crédibilité peut-être qu'elle n'en mérite), mais

d'abord sur le jugement du ministre lui-même.

M. Wilson a tenté d'éviter la question en disant que si certains de ses confidents avaient abusé de ces informations, ils pourraient faire l'objet de poursuites en vertu de la Loi sur les secrets officiels. Là n'est pas la question essentielle.

La responsabilité du secret fiscal, même s'il s'agit d'un livre blanc, incombe d'abord et avant tout au ministre. M. Wilson n'a rien fait pour éviter les abus, et il feint qu'il n'y en a pas eu alors qu'ils sont publics.

A n'en point douter, ce n'est pas de cette manière que le gouvernement conservateur va regagner, au chapitre de l'intégrité, la confiance de la population du pays. Et ce n'est pas une enquête de la police, une autre, qui va y remédier!

JEAN-CLAUDE LECLERC
Le Devoir

Les confidents de M. Wilson

POINT DE VUE

NDLR Jeudi dernier, les avocats de l'Aide juridique de l'Estrie se prononçaient contre le rétablissement de la peine de mort. Voici de larges extraits d'un texte qu'ils rendaient public à cette occasion. La première partie est parue samedi.

Incertaine et arbitraire

Les récents procès par délateurs tenus à Montréal sont riches en exemples du traitement inégal réservé à certaines personnes accusées de meurtre dans le processus judiciaire canadien. Par le procédé connu sous le nom de "Plea bargaining" (marchandage judiciaire), la Couronne consent à ce qu'une série de vingt-neuf meurtres à contrat commis par Donald Lavoie, soit réduite à autant d'homicides involontaires coupables ("manslaughter"). En échange, ce tueur à gages avoué s'engage à rendre témoignage contre plusieurs de ses anciens comparses. Chaque partie y trouva son compte: la Couronne obtint des témoignages accablants sur le monde interlope et Lavoie s'arrogua une relative immunité et une grande clémence.

En effet, le meurtre à contrat (1er degré) commande une peine ferme minimum de 25 ans de pénitencier, tandis qu'aucune peine minimum n'est prévue pour l'accusation réduite de "manslaughter". Et sous l'ancien régime canadien de peine de mort pour le meurtre au 1er degré, Lavoie aurait échappé ainsi à la potence, tandis que les meurtriers qu'il aidait ainsi à faire condamner auraient été passibles de la pendaison.

Un autre élément d'incertitude dans les procès pour homicide consiste en la discrétion dont dispose la poursuite pour choisir l'accusation qui sera portée dans tel ou tel dossier. Aux Etats-Unis, on constate le phénomène du "overcharging" (surenchère au niveau de la dénonciation) où la poursuite choisissait de porter une accusation plus forte que celle justifiée par la preuve dont elle disposait dans le but de forcer un plaidoyer de culpabilité à une accusation réduite non capitale. (...)

Avec ces quelques exemples du fonctionnement du système judiciaire, on voit, par ce jeu de deux poids, deux mesures, qu'un meurtre peut se transformer en "manslaughter" et un "manslaughter" se changer en meurtre selon les besoins de la cause en poursuite. Le résultat en est radicalement différent pour l'accusé et ce caractère aléatoire du processus judiciaire contri-

buerait à rendre l'application de la peine de mort incertaine et arbitraire.

Cruelle, déshumanisante

(...) Quelle est la meilleure façon de mettre à mort un être humain en temps de paix? Consultés à ce sujet par sondage Gallup à la mi-avril 1987, seulement 4 p.cent des Canadiens en faveur de la peine de mort retiendraient la pendaison, au sujet de laquelle des anecdotes macabres ont semé-t-il trop couru: chute trop douce avec obligation de reprise, chute trop forte accompagnée de décapitation, etc. La chaise électrique ne serait retenue que par 16 p.cent, peut-être en raison des douleurs atroces provoquées par l'électrocution qui détruit les organes internes du corps en les brûlant... La palme, avec 62 p.cent, revient à l'injection d'une dose mortelle de poison qui, à prime abord, peut rassurer par son analogie avec un acte médical. (...)

Quelle que soit la méthode retenue pour appliquer la peine de mort, celle-ci, par les souffrances morales et physiques qu'elle provoque, est un acte qui déshumanise celui qui la subit comme celui qui l'applique.

Meurtre prémédité

Entre un meurtre commis par un individu qui peut être sous l'effet de la panique, de la folie, de la passion, de la vengeance, de la haine, sous l'influence de l'alcool ou des stupéfiants ou simplement de l'appât du gain, et une exécution officielle, longuement planifiée, méticuleusement préparée et froidement appliquée de ce même individu par l'Etat il y a des distinctions importantes à faire. N'attend-on pas de nos gouvernements élus un niveau de comportement plus posé, plus humain et plus éclairé que celui du plus violent, du plus primitif ou du plus égaré de ses citoyens? (...)

Le rétablissement de la peine de mort ramènerait le Canada et les Canadiens à un stade plus primitif de notre évolution sociale par son effet brutalisant sur les moeurs publiques et privés. Aux dires d'un juge de la Cour Suprême du Canada, l'honorable Antonio Lamer: "C'est sur l'obscénité... de la peine de mort que le débat portera".

OPINION DES LECTEURS

L'année scolaire 1986-1987 appartient au passé. Pour les élèves de la sixième année de l'École Dominique Savio de Katevale, elle a pris fin avec le camp de trois jours.

Ce camp fut un succès grâce à la collaboration du milieu, des parents, des deux stagiaires de la Formation des Maîtres Sylvie et Johanne, des animateurs-ressources Lucien, Martine, Lorraine, Lucie et Claire aux ateliers.

Le Spectacle des Finissants présenté le deuxième soir du Camp a été une réussite et a permis à plusieurs élèves de nous révéler certains de leurs talents. Monter un tel spectacle de deux heures avec chants, musique, danse, folklore, théâtre et autres surprises demandant beaucoup d'énergie aux enfants et à ceux qui travaillent avec eux.

C'est pourquoi l'assistance nombreuse fut tant appréciée.

Il faut une bonne dose de toléran-

ce aux enseignants de l'école, à la direction et à la secrétaire, car le Club FGF envahit tous les locaux et tous les espaces disponibles tout au long de l'année, et plus particulièrement lors de la préparation immédiate du spectacle... Le Club FGF est quelque peu dérangeant, mais on n'obtient rien sans peine.

Je présente mes remerciements

Une réussite...

sincères à toutes ces gens qui favorisent par leur implication et leur support la vie du Club FGF de Katevale, une sixième année dont se souviennent les élèves, si on s'en tient à leur témoignage.

Benoît Descôteaux,
animateur du Club FGF
titulaire de la 6ième année,
École Dominique Savio, Katevale

Complet désaccord

Monsieur Stéphane Lavallée était présent à cette assemblée tandis que Monsieur le Maire, lui, n'était pas présent et nous demandons que l'intégrité des journalistes soit reconnue publiquement. (...)

Le Comité exécutif
du Regroupement
des Citoyens du Parc Chalifoux
Jean-Marie Bourgault, porte-parole
Marie-Anne D. Grenier, présidente
Léo-Paul Côté, Jean-Marc Roy
Danielle Dumas, Roger Vézina

Contre le rétablissement de la peine de mort (2)

Rétrograde

On se souvient des premières réactions passionnées chez les corps policiers de la ville de Québec et des environs, lorsqu'on apprit que deux de leurs furent lâchement assassinés à bout portant alors qu'ils vérifiaient un appel pour un cambriolage. Dans les premières heures qui suivirent le drame, on réclamait à cor et à cris la peine de mort contre l'être monstrueux qui aurait pu commettre un crime aussi odieux. Mais au fur et à mesure que l'identité du meurtrier se précisait, il s'agissait en fait du sergent Lefebvre du corps policier voisin de Ste-Foy, on entendait de plus en plus de témoignages de ses camarades d'armes pour mettre l'accent sur les problèmes personnels et familiaux que vivait l'accusé et qui auraient pu expliquer sinon justifier son geste. Soudain, on n'entendait plus parler de la peine de mort.

Cette anecdote illustre bien un phénomène très humain: plus on connaît la personne accusée d'un crime majeur, plus on est amené à juger de son cas avec compréhension et compassion, moins on la connaît, plus on est tenté de la juger rapidement et sans pitié, réclamant pour elle le pire des châtements. C'est que nous avons tous peur de l'inconnu et les meurtriers qui font les manchettes laissent croire que le meurtre est surtout le fait d'inconnus. Or, la réalité est toute autre: dans deux cas sur trois, le meurtrier, tout comme le sergent Lefebvre, est connu de sa victime. Et les règlements de compte dans les rangs du monde interlope figurent pour un autre pourcentage impressionnant du total. (...)

En voulant exécuter la personne trouvée coupable de meurtre, on la définit uniquement en fonction du crime qu'elle a commis, on refuse de tenir compte de facteurs atténuants, personnels, familiaux et sociaux, et on liquide toute possibilité que l'individu en question se reprenne en main et retrouve un rôle utile dans la société par la réhabilitation et la réinsertion.

La peine de mort viole la Charte canadienne des droits et libertés

En devenant membre des Nations Unies, le Canada s'est engagé à promouvoir et respecter la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948) qui reconnaît à son article 3, que "tout individu a droit à la

vie". En 1976, le Canada ratifia son adhésion au Pacte international relatif aux Droits Civils et Politiques (1966) des Nations Unies, lequel stipule que "le droit à la vie est inhérent à la personne humaine" (art. 6.1). La même année, le Canada donnait suite à ses engagements internationaux en abolissant officiellement la peine de mort.

En 1983, le Canada se dota d'une nouvelle Constitution, dont la pièce maîtresse est sans contredit la Charte canadienne des droits et libertés, qui stipule à son article 7:

"Chacun a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne; il ne peut être porté atteinte à ce droit qu'en conformité avec les principes de justice fondamentale".

On doit également souligner l'existence de l'article 12 de notre Charte:

"Chacun a droit à la protection contre tous traitements ou peines cruels et inusités".

Comme on le voit, le droit à la vie est dorénavant enclenché dans la loi surpense du pays. Le rétablissement de la peine de mort constituerait une négation (et non une restriction) de ce droit. Il faudrait donc dans toute loi prévoyant le retour de la peine de mort, une indication expresse, renouvelée à tous les 5 ans, que cette loi viole la Constitution (clause "nonobstant").

Conclusion

Si on doit déplorer le caractère quelque peu artificiel, pour ne pas dire essentiellement électoraliste, du présent débat sur la peine de mort, il est néanmoins primordial, pour chacun et chacune, de saisir l'occasion ainsi présentée pour se prononcer personnellement sur la question de son éventuel rétablissement.

Comme on l'a vu, prendre position sur la peine de mort, nous amène à nous prononcer sur les valeurs de base de la société dans laquelle on vit. Dans ce sens, il s'agit d'un exercice salutaire pour tout citoyen vivant dans un pays libre et démocratique.

Me Peter Weldon
président, Comité sur la Peine de Mort
de l'Aide Juridique de l'Estrie
Me André Collard, Me Jean Couture
Me Jacques Duquette, Me Guy Morin
Me Robert Tétrault

Dans un geste de réconciliation sans précédent pour la Corée du Sud

Le parti au pouvoir propose des élections "libres"

SEOUL (AFP) — Dans un geste de réconciliation sans précédent pour la Corée du Sud, le parti au pouvoir (PDJ) a annoncé lundi qu'il proposait la tenue d'élections présidentielles au suffrage universel direct pour permettre de rétablir l'"harmonie nationale".

Dans une allocution télévisée à Tae-Woo, Président du Parti Démocratique de la Justice, a indiqué

que ces élections "libres et équitables", seraient organisées avant que le Président Chun Doo-Hwan abandonne le pouvoir en février prochain à la fin de son mandat de sept ans.

Elles seront précédées, a-t-il dit, d'une réforme de la constitution, en collaboration avec l'opposition, qui permettra en particulier une révision de la loi électorale collégiale actuelle.

Le Président du PDR a qualifié ses propositions de "manifeste pour

une réconciliation nationale et le progrès vers la formation d'une grande nation".

Le grand parti de l'opposition sud-coréenne, le Parti Démocratique pour la Réunification (PDR), a favorablement accueilli, dans une réaction immédiate, l'annonce de M. Roh Tae-Woo qui est le successeur désigné de M. Chun Doo-Hwan aux élections qui doivent se tenir en décembre prochain.

Le porte-parole du PDR a cependant indiqué que le parti exigeait que le Président Chun en personne confirme les décisions du DPJ.

Dans son allocution, M. Roh Tae-

Woo a indiqué qu'il rencontrerait plus tard dans la journée le Président Chun Doo-Hwan pour lui soumettre les propositions de son parti. M. Roh Tae-Woo a ajouté que, si Chun Doo-Hwan refusait "ces propositions globales destinées à résoudre la crise politique actuelle", il démissionnerait de la présidence du PDR et renoncerait à sa désignation comme candidat de son parti aux élections présidentielles.

Dans son annonce, M. Roh Tae-Woo a également accédé à une autre demande de l'opposition en recommandant l'amnistie pour M. Kim Dae-Jung, le grand représen-

tant de l'opposition privé de ses droits politiques pour sédition depuis 1980 et libéré la semaine dernière de son assignation à résidence.

L'amnistie politique de M. Kim Dae-Jung, a-t-il dit, lui permettra de s'engager légalement dans des activités politiques et le pardon sera aussi s'étendre à toutes les personnes détenues pendant les récents événements, à l'exception des "meurtriers et des criminels".

La nouvelle constitution garantira également les droits de l'homme et la liberté de la presse, a indiqué M. Roh Tae-Woo.



(Laserphoto AP)

Cérémonie pour les Lituanais

Jean-Paul II, qui a rappelé hier son désir de se rendre en Lituanie, impose les mains à une Lituanienne vêtue de son costume national, au cours de la cérémonie marquant à la fois le 600e anniversaire de l'arrivée du christianisme en Lituanie et la béatification à la basilique Saint-Pierre de l'évêque lituano-polonais, Jurgis-Jerzy Matulaitis-Matulewicz, "héros de la foi" dans ses deux patries.

Autour du monde

• 4e colonoscopie de Reagan

WASHINGTON (AP) — Le président Ronald Reagan a subi vendredi sa quatrième colonoscopie, destinée à vérifier si son cancer du côlon, opéré en juillet 1985, n'est pas réapparu.

Lors de cet examen, les médecins ont découvert et enlevé deux polypes "d'apparence bénigne" qui vont être analysés, a annoncé la Maison-Blanche.

"Le président continue à être en excellente santé", a déclaré son

médecin, le Dr John Hutton dans un communiqué publié après l'examen qui a été effectué dans l'enceinte de la Maison-Blanche.

En outre, M. Reagan a également subi un examen de routine de sa prostate où rien d'anormal n'a été constaté. M. Reagan, opéré en janvier dernier de cet organe qui le faisait souffrir, a souri aux reporters en déclarant que tout est "O.K."

• Pétrolier norvégien touché dans le Golfe

LONDRES (AFP) — Un pétrolier norvégien, le "Mia Margrethe", jaugeant 112.445 tonnes, a été touché par un projectile vendredi dans le Golfe au large des côtes de Koweït, ont indiqué les Lloyd's.

Le navire, dont la salle des machines a été endommagée, a envoyé un signal de détresse demandant l'aide d'un remorqueur et une assistance médicale d'urgence.

• Kadhafi en visite en Algérie

ALGER (AFP) — Le colonel Mouammar Kadhafi, leader de la Révolution libyenne, a entamé hier en Algérie une visite qui sera dominée par l'union envisagée entre les deux pays, à laquelle chaque partie affirme vouloir aboutir tout en lui donnant sa propre interprétation, relèvent les observateurs.

Cette visite consacre aussi le rapprochement intervenu entre les deux pays depuis 18 mois, après deux années de brouille durant lesquelles la Libye était liée au Maroc par un traité d'union d'Etats, alors que l'Algérie signait un traité de fraternité et de concorde avec la Tunisie et la Mauritanie, toujours en vigueur.

Le colonel Kadhafi a ensuite affirmé, dans une interview à un journal koweïtien, que la "création d'une fédération" entre les deux pays "sera annoncée en novembre prochain". Dans l'esprit du colonel Kadhafi, "cette fédération ouvrira la voie à une union entre les deux pays". "Il est possible, a-t-il ajouté, que cette fédération puisse évoluer, après quelques années, vers une fusion".

Les dirigeants algériens préfèrent, de leur côté, une démarche plus pragmatique, d'abord fondée sur la réalisation de la complémentarité économique entre les pays maghrébins.

• Pilote de Cessna toujours détenu à Moscou

BONN (AFP) — Mathias Rust, le jeune Allemand de l'Ouest de 19 ans qui le 28 mai dernier avait posé son petit monomoteur Cessna sur la Place Rouge à Moscou, est détenu depuis un mois dans la prison du KGB de Lefortovo et l'incertitude était totale hier quant à la date de sa libération.

Le 20 juin le chef de l'agence soviétique Novosti, M. Valentin Faline, avait estimé que Mathias Rust serait sans doute de retour en RFA

avant la visite en URSS du président ouest-allemand Richard von Weizsäcker, prévue du 6 au 11 juillet.

Mais le quotidien soviétique Komsomolskaya Pravda, en affirmant hier que le vol de Mathias était en fait une "provocation minutieusement préparée avec des objectifs allant beaucoup plus loin" que l'atterrissage sur la Place Rouge, a fait naître de sérieuses inquiétudes.

• Gorbatchev douterait du sérieux des E.-U.

MOSCOU (AFP) — Les Etats-Unis et quelques-uns de leurs alliés de l'OTAN n'ont jamais été sérieux à propos de l'option zéro, a déclaré samedi à Moscou le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev.

Les négociations en cours à Genève pour l'élimination d'Europe des missiles nucléaires de portée intermédiaire ont montré que Washington et les pays de l'OTAN, "tout en se déclarant favorables à l'option zéro n'y ont pas réfléchi sérieusement", a déclaré, selon l'a-

gence Tass, M. Gorbatchev au cours d'un entretien avec le premier ministre zimbawéen Robert Mugabe.

C'est la raison pour laquelle "toutes sortes d'obstacles" ont été mis sur la voie vers un accord, a ajouté M. Gorbatchev, selon l'agence officielle soviétique.

Le numéro un soviétique a toutefois estimé qu'"il y a une possibilité d'aboutir à un accord", en affirmant que son pays ferait "tout pour y parvenir".

• Petit panda mort d'une cause inconnue

WASHINGTON (AFP) — Un panda né il y a quatre jours au National Zoo de Washington est mort pour une cause inconnue vendredi soir, a annoncé un porte-parole du zoo.

Les faits et gestes de la maman panda, Ling-Ling, et de son bébé, une femelle, étaient suivis 24 heures sur 24 par les spécialistes du zoo de Washington.

Les responsables de ce zoo

avaient manifesté vendredi un certain optimisme parce que la mère et la petite se portaient bien. Le bébé panda aurait été le premier à naître et survivre en captivité aux Etats-Unis.

Les pandas, dont la population est estimée à un millier, sont en voie de disparition.

La Chine avait fait don aux Etats-Unis en 1972 de Ling-Ling et de son partenaire, Hsing-Hsing

G. Lebeau

1947/1987

40^e

Anniversaire

Vente

anniversaire

jusqu'au 30 juin 1987

Modèle SFS 312
Format 13"x28"
Quantité limitée

Installation incluse

189\$

90 jours sans intérêt*

Tiens toit!

*Sujet à l'approbation du crédit

Installés la journée même avec minutie par nos spécialistes partout au Québec, nos toits ouvrants sont une garantie de plaisirs et de sensations.

Un pare-brise

G. Lebeau fait l'un ou l'autre à la perfection. Mieux! Nous nous occupons aussi des formalités avec votre assureur.

Ça se répare **OU** Ça se remplace

quand on aime son auto!

G. Lebeau

372 sud, rue Wellington - 563-8242

la tribune vivre en 87

Dans les stationnements réservés aux personnes handicapées Des billets d'infraction d'un genre particulier

par Lise OUELLETTE
SHERBROOKE — Depuis le mois de mars, certains automobilistes contrevenant au règlement municipal 2900, article 599, ont la surprise de trouver dans leur pare-brise un billet d'infraction d'un genre vraiment particulier.

Ils ne perdent pas de points de démerite, ils ne perdent pas d'argent mais le sens civique et

humanitaire auquel ils ont fait accrocher leur est poliment rappelé.

Appelés "billets de courtoisie", les feuillets sont distribués par une équipe spéciale de l'organisme Promotion-Handicap.

"L'idée a germé lorsque nous avons constaté qu'en hiver surtout ou encore quand il pleut, les automobilistes veulent se sauver des pas et utilisent les endroits réservés aux personnes handicapées dans les stationnements", racontent Béatrice Leblond, responsable des billets de courtoisie, et Linda Côté, agent d'accueil.

"Nous avons demandé aux policiers de sévir mais ils ne peuvent pas donner de contraven-

tions dans les stationnements privés à vocation publique comme les centres commerciaux, les hôpitaux ou les centres locaux de services communautaires. C'est ainsi que nous avons entrepris d'adapter une initiative prise dans la région des Bois-Francs, mais sur une base plus limitée que la nôtre", de relater encore Mme Leblond.

teuil roulant qui ne possédait pas de vignette indiquant que son véhicule servait au transport d'une personne handicapée. Elle a donc communiqué avec Promotion-Handicap pour savoir comment s'en procurer.

ont le temps d'utiliser l'espace réservé avant qu'une personne handicapée arrive", souligne Mme Leblond.

Ils ne pensent pas qu'ils peuvent nuire à quelqu'un pour qui sauver quelques pas peut être quasi vital, une personne cardiaque ou atteinte d'amphysème par exemple. Ils ne pensent pas non plus qu'un long trajet en fauteuil roulant peut être fort pénible sinon impossible pour les personnes handicapées et celles qui les aident.

C'est un peu tout ça que le billet de courtoisie vient rappeler.

soit déposé de façon judicieuse, seules quelques personnes handicapées ou non, prêtes à s'impliquer, en ont en leur possession; chauffeurs du transport adapté de la CMTS, préparés aux bénéficiaires du CLSC et quelques membres de Promotion-Handicap", précise Béatrice Leblond. Promotion-Handicap entend poursuivre cette initiative jusqu'à ce que la Ville donne suite à sa demande d'étendre la juridiction des services policiers aux stationnements privés à vocation publique, dans le cas des infractions aux espaces réservés.

L'organisme, lors de récentes démarches auprès du conseil municipal, a obtenu l'assurance que, dans les stationnements publics, les policiers vont accentuer la surveillance et sévir davantage.

Réactions positives

Les contrevenants réagissent pour la plupart positivement, évalue la responsable. Certains grognent un peu, d'autres s'obstinent mais la plupart, semble-t-il, lisent le billet et en réalisent le bien fondé.

"Les gens n'agissent pas par méchanceté ou mauvaise foi, pour la plupart. Les pires contrevenants sont surtout des gens pressés, des livreurs, des personnes qui ont une course rapide à faire. Ils veulent sauver du temps et des pas et pensent qu'ils

Information

Le billet de courtoisie va beaucoup plus loin que de dire au contrevenant qu'il occupe un espace réservé à des personnes qui en ont autrement besoin que lui. Il lui montre le symbole international identifiant la personne handicapée et reprend mot pour mot le règlement municipal en vigueur à Sherbrooke. Le feuillet souligne en outre que les personnes avec handicap ont besoin des commodités prévues. Enfin, le sigle, le nom et l'adresse complète de Promotion-Handicap y apparaissent pour de plus amples informations.

Fait cocasse, un de ces billets a été donné à une personne en fau-



Béatrice Leblond, responsable de cette initiative, distribue un billet de courtoisie à un automobiliste contrevenant au règlement municipal sur les espaces

de stationnement réservés aux personnes handicapées.

Photo La Tribune par Claude Poulin

En bref

Nouvelles dirigeantes

L'A.F.E.A.S. de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption de Sherbrooke a procédé à la sélection d'un nouveau conseil d'administration.

On y retrouve, Ghislaine Daigneault à la présidence, Claudette Ménard à la vice-présidence, ainsi que Francine Charest, artisanat-culture, Hélène Beaulieu finance-Organisation, Micheline Lahaie, comité d'étude, Colette Boucher, publicité, Thérèse Létourneau, trésorière, et Micheline Delorme, secrétaire.

"Un geste qui sauve"

L'Ambulance Saint-Jean a mis sur pied un projet intitulé "Un geste qui sauve", dans le cadre des projets fédéraux "Défi 87".

Cet outil de sensibilisation, s'adresse aux enfants de six à 12 ans, qui fréquenteront les parcs des Services récréatifs et communautaires de la Ville de Sherbrooke.

Le principal objectif de cette activité est d'offrir aux jeunes, un programme d'éveil au secourisme, orienté vers la sécurité. Du 29 juin au 14 août, des cours d'une heure par semaine seront offerts, dans tous les parcs de Sherbrooke. Les deux secouristes-instructeurs en charge du projet, Barbara Wallack et Caroline Cayer, aborderont différents sujets tels: les hémorragies, les brûlures, la respiration artificielle et autres.

Subvention de 1,700 \$

Le Bureau du tourisme et des congrès de Sherbrooke a obtenu une subvention du gouvernement fédéral de plus de 1,700 \$.

Cette contribution a permis l'embauche de cinq étudiants qui travailleront au Centre de renseignements touristiques de Sherbrooke, pendant 12 semaines. Le kiosque est ouvert du lundi au samedi de 9h à 20h et le dimanche de 9h à 17h, pendant toute la saison estivale.

Pour des soirées dansantes

Le Bureau du tourisme et des congrès de Sherbrooke est à la recherche de groupes d'âge d'or qui sont intéressés à accueillir des groupes de l'extérieur à leurs soirées dansantes. Pour informations, communiquer avec Lynda Généreux au Bureau du tourisme.

Nouvelle présidente à l'ACQ

Solange Guillot-Lemelin vient d'être élue au poste de présidente de l'Association des consommateurs du Québec, qui fêtera, cette année, son quarantième anniversaire. Mme Guillot-Lemelin a occupé plusieurs fonctions au sein de l'association depuis quelques années, dont celle de conseillère à l'exécutif.

Parmi les dossiers prioritaires, la nouvelle présidente entend accorder beaucoup d'importance à celui du libre-échange. Elle désire aussi porter attention à la téléphonie. Les membres de l'association se rendront d'ailleurs aux audiences de Bell Canada l'automne prochain, où l'on examinera les propositions de rééquilibrage des tarifs téléphoniques.

"Femmes et maternité"

La Fédération québécoise des infirmières et infirmiers (F.Q.I.I.) vient de publier une nouvelle brochure "Femmes et maternité".

Ce document fait suite à une position prise par un conseil fédéral de la F.Q.I.I., en faveur de la reconnaissance légale de la sage-femme comme professionnelle autonome possédant une formation universitaire de premier cycle.

Rédigée et conçue en collaboration avec l'Association des sages-femmes du Québec, cette publication aborde diverses questions telles: les centres de maternité, devenir sage-femme, les ressources pour les femmes en grossesse. Pour plus d'information, communiquer avec la Fédération québécoise des infirmières et infirmiers au 1067, rue Saint-Denis, Montréal, H2X 3J3.

Festival des Aînés

La vice-première ministre du Québec et ministre des Affaires culturelles, Lise Bacon, présidera le Festival des Aînés du Québec, qui se déroulera au Centre de la nature de Laval, du 17 au 19 juillet 1987.

Parmi les activités prévues lors du festival, on retrouve du théâtre, du chant, de la musique et des compétitions sportives.

1/2 PRIX
GRANDE VENTE VETEMENTS MATERNITE
Marchandise printemps-été (Sauf sous-vêtements et bas)

Marie France
Le Maternité

3025 King ouest Sherbrooke (819) 569-4560

VENTE ANNUELLE
20 à 75% sur toute la marchandise
Lot de vêtements à \$15 pièce
Classique Catherine
235 King ouest, Sherbrooke
Tourelles 3025 King o., Sherbrooke

Décor Royal
Boutique de cadeaux et accessoires de décoration
IDEES CADEAUX pour anniversaires de mariage
- argenterie
- album-cadre en laiton
- verrerie de cristal
- plateau et coupes de laiton
- porcelaine de Limoges
Promenades King, 2341, King ouest, Sherbrooke, 564-4049

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler.
A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour l'écouter.
UNE LUEUR D'ESPOIR... SECOURS/AMITIÉ
poste d'écoute: 564-2323
Sans frais d'appel: LAC-MÉGANTIC RICHMOND-ASBESTOS
Composez 0 et demandez Zenith 5-3060
A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

VENTE ANNUELLE
REDUCTIONS JUSQU'À 50% ET PLUS sur toute la marchandise
PRINTEMPS-ETE
Ces vêtements ne sont qu'un exemple de notre grand choix.
Telle que: manteaux robes pantalons jupes blouses gilets shorts lingerie
Tailles 4 à 24 1/2
Maillots de bain 20% DE RABAIS
CENTRE DE LA MODE PLAN MISE DE COTE
SAUVÉ
304, rue Principale ouest, Magog, 843-6229

la tribune de tout... et de tous...

RENETEMENT RICHMOND INC.
 — Renovation
 — Isolation
 — Toiture
 Composés sans frais
 1-800-567-6033
 1092, rue Belmont
 MELBOURNE
 E2B-3A7

La vie dans les Cantons



50 ans de vie sacerdotale
 Les 50 ans de vie sacerdotale du père Damien Côté, O.F.M., à l'origine du Buisson-Ardent, ont été soulignés d'une façon spéciale. De gauche à droite, les pères Roland Grenon, Damien Côté, Néré-Marie Beaudet et Coutu.

Le monde scolaire

SHERBROOKE (MR) — Caroline Gendron et Sylvie Dupont ont reçu un prix d'excellence académique à l'école Notre-Dame-de-Liesse, de Deauville... pour leur part, Sonia Roussel et Marie-Andrée Dupuis ont reçu un prix d'excellence pour leur constance et leur ardeur au travail... ayant enregistré les plus grands progrès, Steve Chabot et Sébastien Lambert ont aussi reçu des prix d'excellence...

Dans le cadre de la soirée du mérite, au collège Mont-Notre-Dame, Annie Richard a interprété une pièce au violoncelle, Lise Beauchemin, une pièce au piano et Aldindra Liva a interprété une danse intitulée "Couvre-feu"... plusieurs spectateurs se sont tortu les boyaux de rire en voyant l'imitation de "Baby Jackson" par Brenda Beaudoin et Julie Bédard...

Les deux groupes d'élèves de l'école Desranleau et de l'école de Waterville sont revenus de leur séjour de trois semaines en France...

Dans le cadre du concours de productions littéraires Laurent-Dubois 1987, la Société Saint-Jean-Baptiste a remis des prix à deux élèves du Triplet: Stéphanie Lord, de 1ère secondaire, et Annie Gagnon, de 3e secondaire...

La Fondation Ecole Montcalm, au cours de l'année académique 1986-1987, a distribué 4,586 \$ aux différentes composantes de l'école... l'objectif de la Fondation est d'encourager l'excellence chez les élèves au plan humanitaire, académique, artistique et sportif tant à l'école qu'au niveau de la région et de la province...

— O —
 L'activité de philatélie, mise sur pied dans le cadre des activités para-scolaires de l'école Le Tremplin, s'est terminée la semaine dernière par une exposition de PPJ (plus premier-jour).

— O —
 Un concours visant à déterminer le PPJ le plus original a été organisé et les gagnants sont, dans l'ordre, Eric Vidal, Stéphanie Bilodeau, Martin Thibodeau, Mario Thibodeau et

Hughes Létourneau. Des mentions d'honneur ont également été décernées à Martin Ouellet et Vincent Dussault. Les gagnants et les participants ont mérité des prix reliés à la philatélie et c'est le Maître de poste du bureau de Richmond, M. Claude Davignon, qui a procédé à la remise.

— O —
 La dernière chronique du Monde scolaire cette année sera publiée le jeudi 2 juillet, sa publication ne reprendra qu'à la fin d'août...



Comme plusieurs autres écoles, l'école Marie-Reine a terminé l'année scolaire avec une pléiade d'activités, entre autres des olympiades qui ont permis à plusieurs enfants de faire valoir leurs talents.

Ephémérides

C'est aujourd'hui le lundi 29 juin 1987, 180ème jour de l'année.
 Anniversaires historiques:
 1984 — Moscou annonce que les Soviétiques sont prêts à engager des négociations avec les Etats-Unis, à l'automne, sur une interdiction des armes spatiales anti-satellites.
 1982 — Le premier ministre israélien Menahem Begin offre de laisser les fedayin de l'OLP quitter Beyrouth avec leurs armes personnelles.
 1980 — Les sept principaux pays industrialisés du monde occidental décident de fixer un

plafond à leurs importations de pétrole pour mettre leur économie à l'abri des pressions de l'OPEP.
 1974 — Un glissement de terrain fait plus de 250 morts à 160 km à l'est de Bogota (Colombie).
 1967 — Malgré des protestations internationales, Israël réunifie Jérusalem au lendemain de sa victoire dans la guerre des Six jours.
 1949 — La politique d'apar-

theid (développement séparé) entre en application en Afrique du Sud.
 1946 — Les autorités britanniques arrêtent plus de 1,700 juifs en Palestine, dans le cadre d'une campagne contre le terrorisme.
PENSÉE DU JOUR:
 Craindre la mort, c'est faire trop d'honneur à la vie. (Théodore Jouffroy)

La Tribune salue



Jovette Dufort-Caron, directrice de la publication Patri-moine Estrie.

Notes d'histoire

Né à Bromptonville en 1922, il a joint les rangs de la Société des prêtres des missions étrangères en 1941 après des études classiques au Séminaire St-Charles-Borromée de Sherbrooke. Il a été élevé à la prêtrise en 1946. Il entreprend, après son ordination, des études en droit canonique à l'Université grégorienne de Rome, études couronnées par un doctorat en 1950. Il sera missionnaire aux Philippines jusqu'en 1957. Nommé, l'année suivante, supérieur général de la Société des prêtres des missions étrangères, il deviendra, en 1968, évêque du diocèse de Gaspé. Il est évêque du diocèse de Rimouski depuis 1973.

Réponse à la question de samedi: Robert Boyd

Carnet communautaire

Fraternité eucharistique: rencontre le 30 juin prochain à 13h30 chez les Servantes du Saint-Sacrement, situé au 580, rue Dufferin à Sherbrooke. Enseignement par le père Gendreau et réception des nouveaux membres.

la tribune

LE CAMELOT DE LA SEMAINE



JEAN LAPIERRE

67, rue Raby
 Fleurimont
 Séminaire Sherbrooke
 Sec. 1

Jean est camelot depuis 4 ans. Il est très apprécié de ses clients. Ses sports préférés sont le baseball, le hockey et le soccer. Plus tard, il aimerait devenir dentiste.

BRAVO ET... FELICITATIONS

Le sens des responsabilités de Paul et les autres.

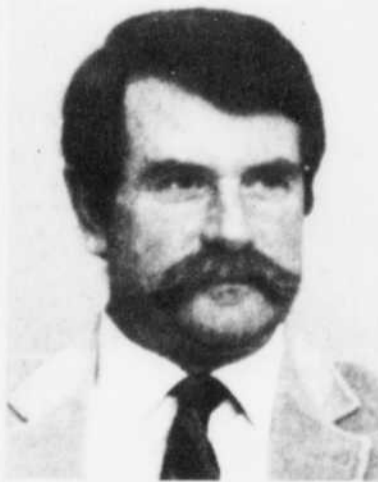
«À Sherbrooke, l'excellence ça nous connaît. On veut toujours donner notre 100%, même que moi je suis des cours pour me perfectionner; on est responsable de sa compétence. Pour du travail toujours bien fait, on peut compter sur nous autres!»

«Les Sherbrookoïses sont responsables; pour moi, c'est ce qu'elle a de plus cette ville.»



Sherbrooke plus qu'une ville

IL A DIT OUI...



Répondant à l'appel de Caritas

FERNAND POULIOT

s'est joint en 1960 à un groupe de citoyens pour fonder

le CAMP MICHEL

Autres membres fondateurs:

- Louis Faucher
- Raymond Carrier
- Paul Camirand
- Dr Jacques Sylvestre
- Dr Jules E. Lemay
- Dr Léonard Langlois
- Me Gérald Lafrance

35 ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FONDES EN 30 ANS



Caritas-Sherbrooke
 636, rue Québec
 Sherbrooke (Québec)
 J1H 3M2

VOUS ATTENDEZ UN CHÈQUE?

Ceux de l'**Aide sociale** seront distribués selon l'ordre alphabétique du nom de famille des bénéficiaires de 9h à 16h aux dates suivantes:

A, B, C : le 29 juin, avant-midi
D à J : le 29 juin, après-midi
K à N : le 30 juin, avant-midi
O à Z : le 30 juin, après-midi

et aux endroits suivants:

à votre **CENTRE TRAVAIL-QUÉBEC** ou à votre bureau du **SERVICE D'AIDE SOCIALE DE LA VILLE DE MONTRÉAL** sauf si celui-ci apparaît ci-dessous. Dans ce cas, vous devez vous présenter à l'adresse indiquée à coté du nom de votre bureau ou de votre centre.

**CENTRE DE
DISTRIBUTION
TEMPORAIRE**

À cette enseigne,
on distribue les chèques.

| | | | | | |
|-----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| C.T.-Q. d' Amos (Bénéficiaires de Barraute seulement) | Hôtel de Ville de Barraute 480, 8e Avenue Barraute | C.T.-Q. de East Angus | Hôtel de Ville de East Angus 146, rue Angus Nord East Angus | C.T.-Q. de Salaberry | Centre récréatif St-Jean-Baptiste 85, Richelieu Québec |
| C.T.-Q. d' Amos (Bénéficiaires de Matagami seulement) | 130, boul. Matagami Matagami | C.T.-Q. de Grand-Mère | École St-Louis de Gonzague 443, 5e Avenue Grand-Mère | C.T.-Q. de Shawinigan | École Immaculée Conception 153, 8e Rue (Arrière Palais Justice) Shawinigan |
| C.T.-Q. d' Asbestos | Pavillon des Loisirs 37, rue Noël Asbestos | Bureau d'aide sociale Hochelaga | Centre Jeunes sportifs Hochelaga 2190, Préfontaine Montréal | C.T.-Q. de Ste-Foy | Centre d'éducation des adultes C.S. des Découvreurs Pavillon Le Normand Ste-Foy |
| C.T.-Q. de Beauport | École Yves Prévost 945, boul. des Chutes Beauport | C.T.-Q. de Jonquière | Édifice administratif 3590, boul. Harvey Rez-de-chaussée Jonquière | Bureau d'aide sociale Place Saint-Henri | 4055, Saint-Jacques Montréal |
| C.T.-Q. du Cap-de-la-Madeleine | Église St-Lazarre 35, rue Toupin Sous-sol Cap-de-la-Madeleine | C.T.-Q. de Laval-Ouest | École Jean XXIII 1565, Saint-Martin Chomedey, Laval | C.T.-Q. de Saint-Laurent | École Hébert 705, boul. Décarie (Près Métro Collège) Ville Saint-Laurent |
| C.T.-Q. de Charest | Église St-Roch 575, St-François Est Sous-sol Québec | C.T.-Q. de Lévis | Centre Culturel 36, Avenue Plante Lévis | C.T.-Q. de St-Vallier | Sous-sol Église St-Malo 260, Bouffard Québec |
| C.T.-Q. de Charlesbourg | Salle communautaire St-Pierre-aux-Liens 4205, Des Roses Charlesbourg | C.T.-Q. de Limoilou | Église St-Fidèle 4e Avenue Sous-sol Limoilou | C.T.-Q. de Trois-Rivières | Sous-sol Église Ste-Marguerite 1325, rue Bréboeuf Trois-Rivières |
| Bureau d'aide sociale Côte-des-Neiges | École Saint-Pascal Baylon 6320, Côte-des-Neiges Montréal | C.T.-Q. de Montréal Nord | Paroisse Sainte-Colette 11905, Sainte-Colette Montréal Nord | C.T.-Q. de Val D'Or (Bénéficiaires de Rivière Eva et de Malartic seulement) | Hôtel de Ville de Malartic 901, rue Royale Malartic |
| C.T.-Q. de Donnacona | Centre récréatif de Donnacona 300, rue de l'Église Donnacona | Bureau d'aide sociale Pointe-Saint-Charles | Salle Ukrainienne de Pointe-Saint-Charles 1770, rue Centre Montréal | Bureau d'aide sociale Villeray | Église Saint-Jean de la Croix 6657, boul. Saint-Laurent Montréal |
| C.T.-Q. de Duburger | École Ste-Monique 4120, De Musset Les Saules | C.T.-Q. de Rouyn | 180, boul. Rideau local 02 Rez-de-chaussée Rouyn | | |

Apportez une pièce d'identité: carte d'assurance-maladie, permis de conduire, etc.

Passez le message...

Québec 

la tribune l'agro-alimentaire

"Les agriculteurs nous accusaient d'étudier l'agriculture d'une façon non réaliste"

par Nathalie ROY
SHERBROOKE — "Dans les débuts de la profession d'agronome, les cultivateurs nous accusaient d'étudier l'agriculture d'une façon non réaliste parce qu'on l'apprenait dans les livres."



François Hudon



Roland Barrette

Roland Barrette, agronome, raconte ainsi ses premières percées à travers cette profession, qui n'était pas considérée comme telle à l'époque. "Il y a cinquante ans, les agriculteurs étaient méfiants. L'agronome, qui se concentrait surtout sur la production agricole, devait travailler directement avec les producteurs, occasionnant ainsi quelques problèmes."

Participant au congrès de l'Ordre des agronomes du Québec (OAQ), M. Barrette pratique l'agronomie à Québec depuis qu'il a terminé son cours en agriculture, en 1942, à l'Institut agricole de Oka. L'OAQ, qui fut fondé à Sherbrooke, sous le titre de Corporation professionnelle du Québec, souligne cette année son cinquantième anniversaire. Le congrès provincial de l'OAQ se déroulait la fin de semaine dernière à Sherbrooke.

L'historien et auteur du livre "L'action agronomique au Québec, son histoire - son oeuvre", François Hudon, vient appuyer les dires de Roland Barrette. "Je connais un agronome qui, à l'époque, payait un

agriculteur pour avoir le droit de couper ses pommiers."

Au temps où l'on allumait des chandelles pour s'éclairer le soir, l'agronome devait utiliser les moyens disponibles pour exécuter son travail. "Pour protéger les moutons des insectes nuisibles à sa santé, les agronomes baignaient l'animal dans un mélange d'eau, de savon et d'huile pour le poêle", précise M. Barrette.

Coopératives d'agriculteurs

Le régime des coopératives d'agriculteurs a été favorisé par les agronomes. "Nous disions alors qu'on habituerait les cultivateurs à se rassembler, à travailler ensemble. On a donc fondé le Cercle des agriculteurs, maintenant devenu la Société de l'agriculture. Nous organisons des séances d'information où les producteurs exposaient leurs problèmes agricoles. Plusieurs des participants se sont donc regroupés, soit pour exploiter au maximum l'industrie laitière ou bien pour fonder une crèmerie", explique l'agronome.

Les professionnels se rendaient souvent chez les cultivateurs pour y faire des démonstrations de techniques à adopter. On les appelait alors des techniciens agricoles. Ils aidaient également les producteurs à tenir une comptabilité.

Vers 1942, il existait trois écoles spécialisées dans le domaine de l'agriculture, l'Institut agricole d'Oka, l'École supérieure d'agriculture de Sainte-Anne de La Pocatière et le collège Macdonald de Sainte-Anne de Bellevue. Les Écoles d'Oka et de Sainte-Anne de La Pocatière ont fermé leurs portes vers 1960, pour faire place aux Universités Laval et McGill, qui offrent maintenant cette formation.

À l'époque des trois écoles spécialisées, la Corporation professionnelle des agronomes du Québec émettait un permis d'étude obligatoire à toutes les personnes intéressées à étudier l'agriculture. Ceux-ci devaient réussir les examens et

remplir les exigences d'admission de l'association.

Vocation ou profession

Pour le président de l'Ordre des agronomes du Québec, Paul Lague, l'agronomie fut, pendant longtemps, plus une vocation qu'une profession. "Jusqu'à vers les années 1960, l'aide gouvernementale au secteur de l'agronomie et le salaire des agronomes ne se comparaient pas à ceux d'autres professions."

Maintenant, la situation est différente. Les agronomes sont mieux reconnus. Ils travaillent dans plusieurs domaines, contrairement au début de la profession où ils se concentraient uniquement sur la production. La recherche, la vulgarisation et l'enseignement de l'agriculture, constituent les principales préoccupations des agronomes. L'agronome travaillera toujours pour le cultivateur. "Indirectement lorsqu'il fait de la recherche et directement lorsqu'il présente des démonstrations. L'agronome n'existerait pas s'il n'avait pas de cultivateurs", s'entendent pour dire, Roland Barrette et Paul Lague.

Nos producteurs



Nom: Geneviève Latour

Genre de production: laitière

Nombre de têtes: 59 bêtes

Superficie de la terre: 200 acres

Capacité de production: 5,650 kilos de gras

En production agricole depuis: 1951

Endroit: Béthanie

L'Ordre des agronomes inquiet face à une éventuelle libéralisation des échanges



Paul Lague

SHERBROOKE (NR)—L'Ordre des agronomes du Québec (OAQ), par l'intermédiaire de son président, Paul Lague, se dit inquiet face à une éventuelle libéralisation des échanges entre le Canada et les États-Unis, pour les secteurs dans lesquels un quota est imposé.

Rencontré lors de son passage à Sherbrooke, pour le congrès de l'association, le président de l'OAQ a aussi déploré le manque d'informations sur le dossier du libre-échange, de la part des gouvernements. "Je blâme plus le gouvernement fédéral que celui du Québec", affirme-t-il.

"Si le libre-échange s'oriente vers les secteurs où une limite de production est requise, tels la production laitière, les oeufs et la chair de volaille, nous serons craintifs. Pour les autres productions, comme celle du porc, il n'y a pas de problème puisque nous importons déjà ces produits dans un contexte de libre-échange" ajoute le président.

Celui-ci s'est aussi prononcé sur l'utilisation des produits anti-parasitaires. "L'OAQ recommande une méthode d'utilisation rationnelle des produits anti-parasitaires. Une utilisation restreinte, adaptée aux besoins de chaque récolte et une meilleure observation des insectes sont nécessaires pour la protection de l'environnement." Le président a également mentionné qu'il est en faveur de la gestion du purin par des agronomes spécialisés.

Préserver les zones agricoles

Le projet des Municipalités ré-

gionales de comptes (MRC), d'établir des zones tampons au détriment des zones vertes, ne plait pas du tout à l'OAQ. "Les zones vertes ont été créées et protégées pour la culture animale. Nous appuyons le gouvernement pour le droit aux agriculteurs de produire dans les zones agricoles. Nous ne sommes pas du tout en accord avec ce projet des MRC, mijote depuis le printemps. Nous désirons quand même que les recherches accélèrent dans ce dossier", soutient Paul Lague.

Selon le président, l'expansion du marché interne en agriculture n'est pas possible. "Deux solutions s'offrent à nous. On diminue la production des cultivateurs ou bien on acquiert de nouveaux marchés par une transformation des produits. Par exemple, depuis l'arrivée des croquettes de poulet sur le marché, la population consomme beaucoup plus de volaille. C'est une solution qui pourrait être avantageuse."

Le monde agricole

SHERBROOKE (MM) — Les coopératives laitières du Québec, propriété de 11,000 producteurs de lait, ont investi, au cours des cinq dernières années, plus de 30 millions \$ dans le lancement de 37 nouveaux produits laitiers.

— 0 —

Par ailleurs, les coopératives laitières du Québec se sont déclarées très inquiètes face à la perspective d'une libéralisation des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis, si un tel accord devait s'appliquer à l'industrie laitière.

— 0 —

Les coopératives ne craignent pas la compétition des fermes ou des usines laitières américaines; ce qu'elles redoutent c'est de voir l'industrie laitière canadienne périr sous une avalanche de produits laitiers stockés aux frais du gouvernement américain. Au cours de la dernière année seulement, le trésor public américain a déboursé 2,5 milliards \$ pour financer ces stocks.

— 0 —

Le Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes estime qu'il faut améliorer la planification, le financement et la coordination des réserves nécessaires pour venir en aide aux agriculteurs en temps de crise.

L'augmentation phénoménale récente du déficit du Fonds de stabilisation pour le grain de l'Ouest, qui atteint maintenant 850 millions \$ en avril 1987 alors qu'il était de 175 millions \$ au 31 décembre 1986, confirme cette conclusion, de l'avis du Comité permanent des comptes publics.

— 0 —

Le Comité souligne aussi la nécessité d'améliorer l'information et les analyses sur lesquelles repose la gestion du programme et a recommandé aux fonctionnaires du ministère de l'Agriculture d'informer adéquatement le ministre lorsqu'ils comptent exercer en son nom le pouvoir discrétionnaire que lui confère la loi.

— 0 —

Un coup d'oeil sur l'industrie porcine canadienne démontre que la baisse des exportations de porcs sur pied vers les États-Unis a été bien supérieure à 50 pour cent en 1986, tandis que la croissance des exportations de porc a continué d'être modérée.

LES EQUIPEMENTS VEILLEUX INC.
Vente — Pièces — Service
9, rue Queen, Lennoxville, 564-8850

LA QUALITÉ GENERAL ELECTRIC A PRIX D'AUBAINE

FOUR À MICRO-ONDES SPACE-MAKER III
Petits budgets - espaces restreints.

- cavité 0,6 pi³
- commandes de cuisson électroniques
- décongélation préprogrammée
- système de montage sous armoires

279\$

CUISINIÈRE
La fiabilité à prix d'aubaine

- horloge analogique
- minuterie automatique
- porte en verre noir

569\$

RÉFRIGÉRATEUR 13 pi³ CUSTOM
La solution idéale pour petits espaces.

- compartiment congélateur
- compartiments beurre/fromage
- 2 clayettes réglables
- interrupteur économie

899\$

LAVE-VAISSELLE ENCASTRÉ POTSCRUBBER I
Discret mais tellement précieux!

- 4 cycles: lavage chaudrons, gros lavage, lavage économique, rinçage et attente
- boutons-poussoirs

649\$

LAVEUSE-SÈCHEUSE
Un duo indispensable.

| | |
|---------------------------|-----------------|
| Laveuse | Sècheuse |
| 4 programmes | 4 programmes |
| 1 vitesse: lavage/rinçage | 3 températures |
| sélecteur 3 niveaux d'eau | |

Vendues séparément moyennant un léger supplément.

469\$

C'est fou comme on se comprend mon marchand et moi

Bureau et Bureau inc.
600, rue Galt Ouest, Sherbrooke
566, 1^{re} Avenue, Asbestos

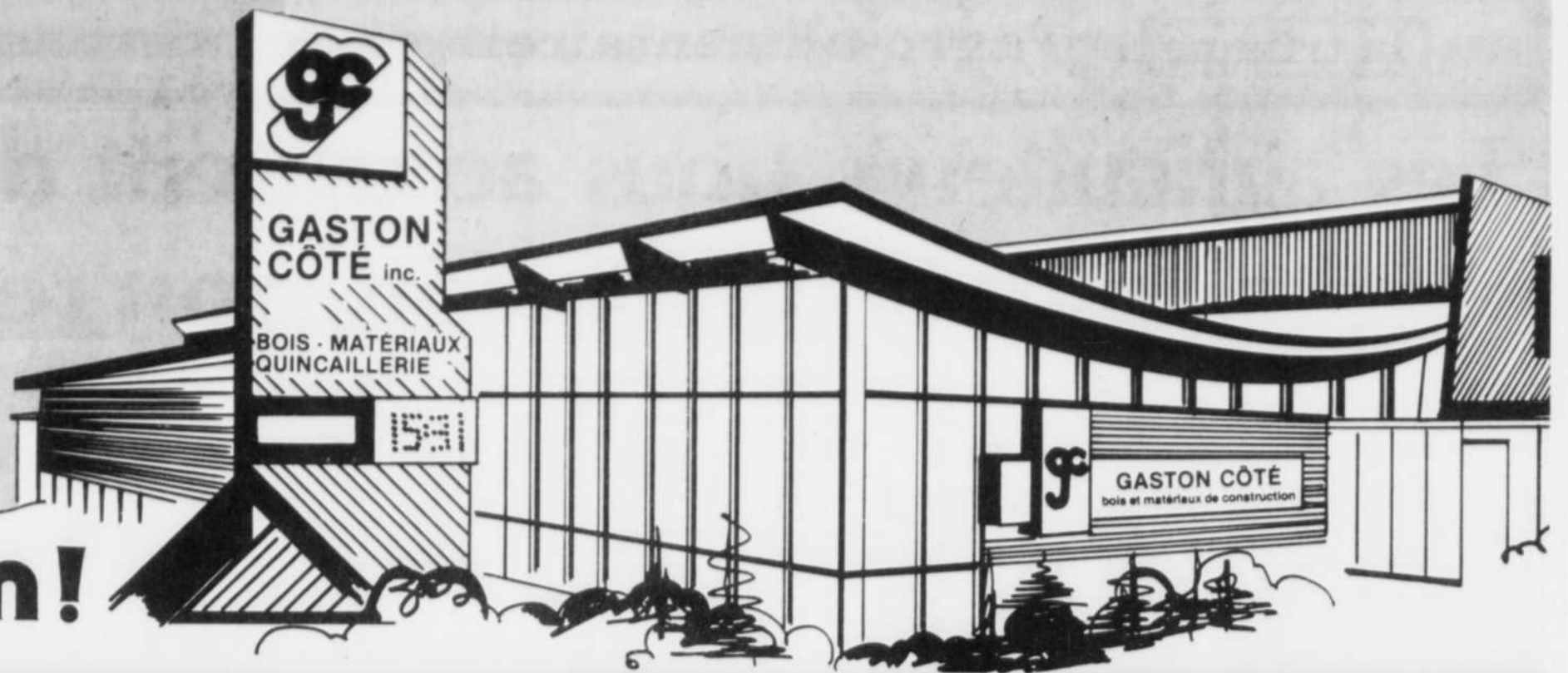
MEUBLES SÉLECTION

La carte de crédit Bureau et Bureau est disponible à nos magasins.

23410

JUIN
1947
JUIN
1987

profites-en!



SPECIALS EN VIGUEUR JUSQU'AU 22 JUILLET 1987

OLYMPIC

Teinture Olympic
semi-transparente pour clôtures, patios, galeries. #704, bois rouge

Notre prix **19⁹⁵** 4 litres

Spécial 39⁹⁵

BROUETTE 4' CUBES N.B. Assemblage requis

- Cuve en acier
- Manchons en bois
- Pneu gonflable

FUSIL A CALFEUTRER

"Regent" #1123 **1⁹⁹** chac.

DONAT FLAMAND INC.
MANUFACTURIER DE PORTES ET FENÊTRES

DF 1200

Fenêtres coulissantes
avec cadre en pin 7%

WEED EATER

MODELE 1200 COUPE-HERBE 20⁴⁹ chac.
POUR PETITES PELOUSES

- Ne pèse que 0,9 kg (2 lb); se manie d'une seule main
- Largeur de coupe de 20,3 cm (8 po)
- Moteur de 1,6 A
- Bobine avec fil de 3,7 m de long (12 pi) et 1,7 mm (0,065 po)
- Blocage à bille facilitant le démontage et le remplacement de la bobine
- Double isolation approuvée par l'ACNOR

MODELE 1208 COUPE-HERBE 30⁹⁵ chac.
POUR PELOUSES ET JARDINS DE PETITE SUPERFICIE

- Moteur de 2 A
- Ne pèse que 1,6 kg (3,5 lb)
- Largeur de coupe de 20,3 cm (8 po)
- Avance automatique du fil Tap-N-Go M3
- Fil de 10,7 m (35 pi) de long et de 1,7 mm de diamètre (0,065 po)
- Poignée auxiliaire réglable
- Gachette et attache pour cordon
- Double isolation approuvée par l'ACNOR

Makita

3/8" (10 mm) Perceuse à vitesse réglable
Capacité maximale dans l'acier 6510LVR

- Vitesse réglable selon le besoin
- Engrenage à double réduction pour couple de torsion plus élevé
- Tourne dans les deux sens
- Interrupteur à bouton de blocage avec vis de commande de régime
- Livrée avec mandrin de 3/8"

EN SOLDE 92⁶⁹

Calfeutrant acrylique Mono

- Demeure flexible
- Durée de 20 ans
- Qualité renommée

3⁵⁹ le tube de 300 ml, blanc

- Ligne simple, moderne et sobre.
- Design à ventilation indirecte.
- Saine circulation d'air.
- Déperdition de chaleur réduite au minimum.

Modèle #B1006 **39% x 23%** **79⁹⁵** chac.

Modèle #B1206 **47% x 23%** **86⁹⁵**

CREOSOTE

Pour protéger le bois en contact ou dans le sol, tels que poteaux de clôture, poutres de pruche.

NOTRE PRIX **7⁹⁵** 4 litres

PERMA-TALUS I

PERMACON

BLOCS EN CIMENT GRIS PERMA-TALUS 12"

- emploi facile
- aucun mortier requis
- solide et durable

NOTRE PRIX **2⁴⁹** ch.
PAYEZ ET EMPORTEZ

N.B. Prix légèrement plus élevé si livré.

PORTE PATIO EN VINYLE BLANC "PH-TECH 600"

- entretien minime
- roulettes tandem à billes
- porte moustiquaire en aluminium émaillé

Porte de 5' (59" x 81 9/16")

\$499

DALLES EN BETON 18" x 18" GRIS

pour patios, trottoirs, planchers de remises en métal.

NOTRE PRIX **1³⁹** ch. PAYEZ ET EMPORTEZ

PRESERVATIF VERT

Pour le bois neuf telles que fenêtres, boiserie, clôtures.

NOTRE PRIX **9⁹⁵** 4 litres

SUPERSPIKE

Pieu pour installation de clôtures et patios

4 ETAPES FACILES

- Localiser les emplacements
- Enfoncer les pieux
- Fixer les poteaux
- Serrer la tête des pieux et construire la clôture.

Notre prix **10⁹⁵** chac.

PRUCHE TRAITEE PAR IMMERSION
pour murs de soutènement, bordures d'entrée de cour, etc.

4" x 6" disponible en longueurs de 8' - 10' - 12' **1¹⁰** pi. lin.

6" x 6" disponible en longueurs de 8' - 10' - 12' - 14' **1⁶⁵** pi. lin.

BOIS TRAITÉ SOUS PRESSION

GOODFELLOW

Le produit idéal pour tous travaux extérieurs en bois exposés aux éléments.

GARANTI 40 ANS

| | |
|---------------------------------|-----|
| 1" x 6" - 8' - 10' - 12' | .34 |
| 2" x 4" - 8' | .39 |
| 2" x 4" - 10' - 12' - 14' - 16' | .44 |
| 2" x 6" - 8' - 10' | .60 |
| 2" x 8" - 8' - 10' - 14' | .87 |
| 4" x 4" - 10' - 12' - 14' - 16' | .89 |

NOUS FABRIQUONS AUSSI LES FERMES DE TOIT



GASTON CÔTÉ INC.

où l'on trouve de tout pour la construction et la rénovation



1000, GALT EST, SHERBROOKE, QUÉ. **564-8841**

DEPUIS MAINTENANT 40 ANS
NOTRE PRIORITÉ: VOTRE SATISFACTION